

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUR BAT »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, YOPOUGON MACA
- EXTENSION, LOT : 104, ILOT :56, SECTION : OS,
PARCELLE :30 , Lot 104, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUR BAT »

Objet :

- BTP,
- GENIE CIVIL,
- REHABILITATION
- FOURNITURES DE BUREAU,
- ENTRETIEN DE SURFACES ET D'ESPACE VERTS
- DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, YOPOUGON MACA - EXTENTION, LOT : 104, ILOT :56, SECTION : OS, PARCELLE :30 , Lot 104, Ilot 56

Dirigeant(s) Mlle DOGUEI ALIDA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12006 du 27/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75762/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

